

Berne, le 08 décembre 2022

BLS / BLS Cargo : Résultats des négociations salariales pour 2023

Les négociations salariales de cette année ont été couronnées de succès. BLS s'accorde avec les syndicats (SEV, les associations de personnel transfair et VSLF) sur des mesures salariales représentant 3,2% de la masse salariale.

Les collaborateurs de BLS bénéficieront ainsi d'une augmentation générale de leurs salaires de 2,0% et d'une prime unique équivalant à 0,3% de la masse salariale. Le système des salaires (part liée à l'expérience et à la performance) de BLS est à l'origine d'une augmentation de 0,9%. La prime unique s'élève à 300 francs pour les employés à temps plein et sera versée avec le salaire de décembre. Les modifications du système des salaires prendront effet le 1er avril 2023. Ces mesures salariales s'appliqueront à BLS SA et BLS Cargo (Suisse). Des négociations salariales se tiendront et seront communiquées séparément pour Busland et BLS Schifffahrt.

BLS récompense ainsi l'engagement et la flexibilité des collaborateurs. Les parties se félicitent également du bon fonctionnement du partenariat social et du climat respectueux dans lequel s'est déroulée la recherche d'une solution favorable à tous.

« Un immense travail »

« Les collaborateurs de BLS ont accompli un immense travail ces dernières années », commente le responsable du personnel, Horst Johner. « Il s'agit d'une manière de remercier le personnel et de lui témoigner notre reconnaissance ». Selon lui, l'augmentation des salaires est un signe positif et important pour l'avenir, surtout en ces temps incertains. En effet, comme il le souligne, « nos collaborateurs sont la clé de notre succès ».

La délégation de négociation se dit satisfait des négociations. Les augmentations générales de salaire sont un signal positif pour les collaborateurs de BLS, et les employés perçoivent ainsi une contribution importante pour faire face au coût de la vie, qui sont augmentés considérablement.



Meilleures salutations

Markus Spühler

Président

Association des cadres des transports publics ACTP

markus.spuehler@kvoev-actp.ch